

Parcs et jardins n'attendent plus que leurs visiteurs

Propriétaires et responsables sont encore dans l'incertitude, au moins jusqu'au 11 mai. En attendant, ils poursuivent l'entretien nécessaire d'espaces remarquables

Enquête

« Nous sommes dans l'incertitude jusqu'au 11 mai », annonce Christine Toulhier, présidente de l'Association des parcs, jardins et paysages des Pays de la Loire (APJPL), qui réagit aux propos du Premier ministre sur la réouverture des parcs et jardins. **Est-ce les jardins publics ? Privés ? Il n'a pas été très explicite.** Depuis le début du confinement, les parcs et les jardins sont fermés au public. « Il y a des animaux mais il manque les pas de l'homme admirant la nature », souffle Catherine Cauchois, ophthalmologue à la retraite et propriétaire du château des Arcis et de ses jardins. Elle partage quelques photos sur la page Facebook du domaine. « Mais ce n'est pas la même chose que d'y être, admet-elle. Il n'y a pas d'odeur, ni le bruit de l'eau qui coule. »

« Travailler... pour personne »

À Meslay-du-Maine, en Mayenne, les Arcis, labellisés *Beau jardin* depuis trois ans par la Région et l'APJPL, accueillent 3 000 visiteurs chaque année. L'ouverture devait avoir lieu hier. Mais la pandémie a bousculé les plans. Un crève-cœur pour cette amoureuxse de la nature. « La, nous avons l'impression de travailler pour rien... Ou plutôt pour personne », indique Catherine Cauchois.

L'entretien du jardin doit pourtant se poursuivre. À l'aide d'un jardinier vivant sur place, la propriétaire continue de soigner l'espace. Désherbage des allées, taillage des haies et des rosiers, élagage des arbres... La nature n'attend pas. « Un jardin est, par essence, un lieu de beauté, de savoirs et de plaisirs qu'il est frustrant de ne pas pouvoir partager », déplore la propriétaire, qui entretient ses jardins sur ses propres deniers et grâce aux recettes des visites. Les pertes se comptent par milliers d'euros.

Une perte de 350 000 €



Catherine Cauchois aux Arcis. « Il y a des animaux mais il manque les pas de l'homme admirant la nature. »

PHOTO: DR

Même son de cloche au parc oriental de Maulévrier, en Anjou. Hervé Raimbault, directeur de ce jardin japonais, devait recevoir ses premiers visiteurs le 15 mars. À l'heure actuelle, cinq jardiniers s'occupent des 29 hectares. Une moitié des dix-sept salariés est au chômage partiel. Le recrutement des saisonniers est reporté. « Le parc affiche une perte de 350 000 € par rapport à 2019. Si la fermeture se prolongeait jusqu'à fin juin, on atteindrait 800 000 € », signale le directeur. Grâce aux deux dernières saisons et à ses 150 000 visiteurs annuels, le parc « vit sur ses réserves ».

109 jardins et parcs ligériens

Plusieurs professionnels et propriétaires jardiniers sont impactés par la crise et s'en inquiètent. « Quand je reçois des coups de fil, c'est pour me demander quand une ouverture est possible. On aimerait que ce soit

le plus tôt », reprend Christine Toulhier. Avec une saison déjà compromise, certains craignent la fermeture définitive de leur site. « Notamment les petites structures. Certains réalisent des efforts colossaux pour entretenir leur bien », ajoute la présidente.

La région Pays de la Loire compte 109 parcs et jardins, dont 21 ont obtenu le label « Jardin remarquable » décerné par le ministère de la Culture. Ces sites sont soumis à des exigences particulières et demandent un entretien impeccable. Les dépenses y sont généralement onéreuses mais ils participent à l'attrait touristique de la région. « Les propriétaires y sont toute la journée. C'est pourquoi, au nom de l'association, nous demandons que l'agrément fiscal soit rétabli pour ces jardins remarquables. Cela concernerait quatre, voire cinq jardins ligériens », indique la présidente.

Des mesures de sécurité

Le Comité des parcs et jardins de France prépare une charte pour le respect des mesures barrière, qui sera soumise au ministère de la Santé. À Maulévrier comme au château des Arcis, Hervé Raimbault et Catherine Cauchois appliqueront la distanciation sociale, géreront le flux des clients et mettront à disposition du gel hydroalcoolique. Un circuit pourra être établi afin que les visiteurs ne se croisent pas. Si, à l'heure actuelle, la région tend vers le vert, il faudra patienter jusqu'au 7 mai pour connaître la liste précise des départements classés, pour une possible réouverture des parcs et jardins dès le 11 mai. Alors, en attendant, le parc oriental de Maulévrier partage aussi des photos du jardin oriental aux confinés, par le biais de Facebook. Une façon de voyager depuis chez soi...

Melle-Talienne N'GOMA.

Les entreprises du paysage régionales retrouvent le terrain

Comme de nombreux secteurs, les entreprises du paysage des Pays de la Loire ont été impactées par la crise sanitaire. Dès le début du confinement, une grande majorité d'entre elles ont fermé leurs portes pendant une quinzaine de jours.

« Les petites structures sont celles qui ont continué. C'est plus simple d'y mettre en place les gestes barrières », explique Alain Martineau, président bénévole de la délégation Pays de la Loire de l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep), également à la tête d'une vingtaine d'employés à l'entreprise M Paysage basée aux Achards, en Vendée. L'Unep Pays de la Loire compte près

de 1 810 entreprises pour 7 250 actifs. Durant cette période, plusieurs échanges entre les adhérents de l'Unep se sont tenus. « Il y a eu une grosse cohésion. Les adhérents sont très reconnaissants. Nous avons discuté sur les mesures de protection que chaque entreprise appliquerait. Des réunions entre départements ont été organisées pour trouver des solutions pour l'après. »

La santé des collaborateurs prime. L'utilisation du port de masque et le gel hydroalcoolique sont de rigueur. Plus de contacts entre les salariés, le télétravail est instauré.

Début avril, les entreprises du paysage ligériennes ont progressivement

repris leur activité « en sécurité », pour le plus grand plaisir des salariés. En plus du masque, les outils entre salariés ne sont plus échangés et sont désinfectés. Les chantiers à l'arrêt ont pu reprendre voire se terminer. Exit le contact avec les clients. « Nous leur demandons de rester confinés le temps que le paysagiste fasse son travail. Ça les rassure », souligne le président de l'Unep régionale.

« Pas efficaces à 100 % »

Les coups de téléphone, notamment des clients du privé voire des particuliers, reviennent petit à petit. Malgré le confinement, les personnes continuent de solliciter les entreprises du

paysage. « Nous ne sommes pas efficaces à 100 %. Certains fournisseurs ne sont ouverts que partiellement. Nous avançons moins vite », admet Alain Martineau.

Des projets courent jusqu'en automne. La remise du dessin s'effectue par internet. Seules les entreprises qui travaillent en lien avec les collectivités et les marchés publics n'ont pas encore repris. Des demandes de chômage partiel ont été déposées. Les parcs et les jardins fermés n'influent pas sur le secteur. Après un hiver compliqué et cette période d'arrêt en pleine saison, les entreprises du paysage régionales espèrent rebondir rapidement.

Melle-Talienne N'GOMA.

« Visibilité nulle » pour les travaux publics

Le président de la Fédération régionale lance un appel pressant aux collectivités pour lancer de nouveaux projets d'avenir.

Trois questions à...

Laurent-Emmanuel Dieu.
Président de la Fédération régionale des travaux publics



PHOTO: DR

Quelles sont les perspectives des travaux publics dans la région avec le déconfinement ?

Avant le confinement, nos entreprises avaient un carnet de commandes entre deux et quatre mois. Aujourd'hui, après deux mois passés sans aucun appel d'offres ni nouveaux marchés, nous avons une visibilité nulle pour la rentrée de septembre. C'est d'autant plus inquiétant que nos entreprises pèsent 18 000 salariés rien qu'en emplois directs. Je pose donc clairement la question : vaut-il mieux continuer à injecter de l'argent pour payer du chômage partiel ou ne faut-il pas injecter cet argent dans de nouveaux projets ?

Quelle est votre priorité ?

Je demande instamment aux collectivités de remettre en route très rapidement la chaîne administrative après son arrêt brutal, et le processus des appels d'offres. Il y a urgence. Si les collectivités se limitent à uniquement gérer les projets déjà dans les tuyaux, nous allons connaître des difficultés à moyen terme. Il faut que ces collectivités continuent à investir et programmer l'avenir. Les collectivités locales et le privé représentent 80 à 90 % de notre activité

Comment va se passer le redémarrage pour les travaux publics ?

Il va y avoir un problème de surcoûts et de contentieux : il va falloir adapter nos chantiers aux contraintes des mesures barrières, par exemple étendre nos bases vie, augmenter les prestations de nettoyage. Tout ça coûtera plus cher. Or les devis ont été établis avant la crise du Covid-19. Que va-t-il se passer pour les pénalités de retard sur les chantiers et les surcoûts liés aux précautions face au virus ? Les commanditaires ne vont-ils pas demander des indemnités ?

Recueilli par
Éric de GRANDMAISON.

Du fourrage pour les éleveurs de chevaux !

La Coordination rurale lance un appel aux collectivités, entreprises et particuliers pour aider les centres équestres.

Les éleveurs de chevaux vivent des temps difficiles à cause de la crise sanitaire. La Coordination rurale se penche sur leurs difficultés. « Les hipodromes, les centres équestres sont fermés au public. Les éleveurs et propriétaires de chevaux n'ont plus de rentrée d'argent. La pousse de l'herbe a été ralentie par un début de printemps sec. On peut redouter des difficultés de trésorerie pour nourrir les chevaux », s'inquiète Pascal Aubry, président de la Coordination rurale des Pays de la Loire.

Dans ce contexte, le syndicat prend trois initiatives. Premièrement, il demande aux préfets d'autoriser la valorisation des jachères (sous forme de pâturage ou de fauche) pour l'ensemble des élevages, dont les élevages équins.

Appel à la solidarité

Deuxièmement, il demande aux collectivités de recenser les surfaces en herbe publiques qui pourraient être mobilisées pour fournir du fourrage aux éleveurs. « Rien que dans la commune de Mayenne, on compte une cinquantaine d'hectares de pelouses », estime Pascal Aubry.

Enfin, la Coordination rurale des Pays de la Loire lance un appel aux entreprises et aux particuliers dont



Les éleveurs « redoutent des difficultés de trésorerie pour nourrir les chevaux » avant la reprise des activités.

PHOTO: ARCHIVES OUEST-FRANCE

les pelouses et prairies pourraient être fauchées et récoltées au profit des éleveurs de chevaux. « Faites-vous connaître auprès de nous, encourage Pascal Aubry. Nous vous mettrons rapidement en contact avec des éleveurs et des centres équestres proches de chez vous. »

Pays de la Loire en bref

Des groupes de travail sur les plages et le nautisme



La sortie de confinement se profile pour les plages en juin. Un groupe de travail se penchera aussi sur les activités nautiques.

PHOTO: ARCHIVES OUEST-FRANCE

La mission de ce nouveau groupe de travail « plages et tourisme », dont le conseil régional avait sollicité la constitution, doit permettre d'organiser la phase de déconfinement et d'anticiper sur le temps des grandes vacances, dans deux mois. Le préfet de région, Claude d'Harcourt, a précisé que l'accès des plages resterait, sur la côte Atlantique, « interdit jusqu'au 2 juin ». À partir de cette date-là doit s'organiser la phase de déconfinement « progressive jusqu'à un retour

à la normale ». Ce groupe de travail concerne tous les maires des communes littorales de Loire-Atlantique, ainsi que les parlementaires. « Nous ferons en sorte d'avoir un travail en harmonie avec le littoral vendéen », ajoute le préfet. Simultanément sera abordée la question de la plaisance et du nautisme, dossier sur lequel le préfet de région annonce que des orientations du ministère sont attendues d'ici dix jours. Elles constitueront une base de travail.

Une pétition de 170 000 intermittents du spectacle

Pour venir en aide aux intermittents du spectacle, une pétition intitulée « Renouveau des droits des intermittents du spectacle année noire 2020 » a été lancée par le collectif nantais Année noire 2020 sur le site

Change.org. Adressée aux ministres du Travail et de la Culture, elle réclame le renouvellement automatique des droits des intermittents. Plus de 170 000 personnes l'avaient d'ores et déjà signée en fin de semaine.

À 15 ans, il s'enfuit au volant d'une voiture volée

Quand il a vu les gendarmes, il a tenté de s'enfuir et a grillé un stop. Suivi par un équipage du Peloton de surveillance de Rezé, au sud de Nantes, il a fini par stopper sa course, est vite sorti de la voiture et s'est mis à courir, comme son passager. Le conducteur a été

arrêté quelques minutes plus tard (son comparse ne l'a pas été). Il roula à bord d'une ZX qu'il avait volée. Ce garçon âgé de 15 ans avait déjà été arrêté voilà trois mois pour le vol d'un autre véhicule. Remis à son père, il sera convoqué à la gendarmerie.

Le couvre-feu est levé à La Roche-sur-Yon et Fontenay

Depuis le 23 mars, la commune de La Roche avait mis en place un couvre-feu. Il « sera levé à partir du lundi 4 mai au matin ». La Ville a expliqué que la mesure avait été instaurée « sur l'ensemble de la commune pour éviter la propagation du Covid-19 ». Le couvre-feu entre 21 h et 6 h du matin, puis 21 h et 5 h du matin, visait à « introduire une prise de conscience chez l'ensemble des habitants ». La population ayant été exemplaire pendant cette période, le

Initialement prévu pour durer jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, « l'arrêté municipal de couvre-feu prendra fin lundi 4 mai à 6 h », a aussi annoncé, de son côté, Jean-Michel Lalère. Le maire de Fontenay-le-Comte, toujours en Vendée, a pris cette décision estimant que « les gens reprennent progressivement le travail et ont donc besoin de circuler après 21 h 30 ou avant 6 h ». Là aussi, la levée du couvre-feu témoigne sans doute d'un respect satisfaisant des

Incendie volontaire dans une mairie du Maine-et-Loire

Lorsque le directeur général des services du May-sur-Evre (Maine-et-Loire), Guillaume Caiveau, est arrivé à la mairie, hier, vers 7 h 30, une désagréable surprise l'attendait. « Une ou plusieurs personnes ont cassé une vitre dans le hall d'entrée et jeté un engin incendiaire à l'intérieur », explique le maire de la commune, Alain Picard. Les gendarmes de Montreault-sur-Evre ainsi que les pompiers sont aussitôt appelés sur place. « L'incendie était déjà éteint mais une importante couche de suie recouvrait les murs et le sol et c'est très toxique », ajoute l'élus.

Après avoir effectué des relevés pour analyse, les sapeurs-pompiers ont sécurisé les lieux. Une enquête est en cours. « Nous avons bouclé et réparé ce qui pouvait l'être, indique Alain Picard. Nous voulions rouvrir la mairie progressivement mardi, mais il faudra attendre au moins huit jours après le nettoyage et les travaux. » Des moquettes au sol, des peintures



Une vitre du hall d'entrée a été cassée et un engin incendiaire jeté à l'intérieur.

PHOTO: DR

et des vitres brisées, qui ont explosé sous la chaleur, devront être refaites. « Tout aurait pu brûler, déplore le maire. On n'avait vraiment pas besoin de ça en ce moment. »

32 000 Le nombre de brins de muguet qui devaient être distribués dans les Ehpad de Loire-Atlantique, le 1^{er} Mai, en lien avec le conseil départemental, la chambre des métiers et les artisans fleuristes.

À quoi va ressembler le déconfinement normand ?

Il est des exercices périlleux. Le retour en classe des élèves, à partir du 12 mai, en est un. Les explications de la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi rouvrir les écoles ?

Depuis plus de quarante jours, les élèves suivent majoritairement leurs cours à la maison. « Les inégalités scolaires se creusent et se sont creusées pendant le confinement », justifie la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet. Dans la région, 2 % à 4 % des élèves ne se sont pas, ou que très peu, manifestés depuis la mi-mars.

« Ce virus, on ne sait pas quand il va s'arrêter. » L'organisation pensée pour l'après-11 mai pourrait même rester en vigueur à la rentrée de septembre...

Tous les élèves de Normandie feront-ils leur rentrée de la même façon ?

Non. Il y a le cadre, donné mardi par le Premier ministre à l'Assemblée nationale. Et son application, décidée par chaque collectivité avec les directions des établissements. Date de rentrée, rythme scolaire, niveaux accueillis... Chacun ira de sa figure libre. « Les situations seront très contrastées », prévient la rectrice. C'est rien de le dire !

Alors la rentrée, c'est quand ?

En Normandie, à partir du 12 mai, pour les écoliers (maternelle et primaire) ; à partir du 18 pour les collégiens. Le 11 mai sera consacré à la pré-rentrée des enseignants. Le gouvernement a indiqué vouloir faire



Les enseignants assurent la continuité pédagogique des élèves depuis le premier jour de confinement. 1 500 professeurs normands ont continué d'accueillir les enfants des personnes prioritaires dans la gestion de la crise (ici à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen). Le retour des autres élèves ne s'annonce pas simple.

PHOTO : ARCHIVES STÉPHANE GELFROU, OUEST-FRANCE

entrer en premier les élèves de grande section, CP, CM2, puis les 6^e et 5^e. « Mais ce n'est qu'une indication », modère la rectrice.

Concrètement, chaque établissement, en lien avec ses élus, décidera de la date d'accueil des enfants et des niveaux accueillis.

Sur quel rythme les enfants iront-ils en classe ?

Là aussi, c'est composition libre. Trois possibilités : à la demi-journée (avec des activités proposées par la collectivité le reste de la journée, ce que prévoit la Ville de Caen), deux jours par semaine ou une semaine

sur deux. Quand ils ne seront pas en classe, les enfants suivront leur enseignement à distance.

Le retour en classe est-il obligatoire pour les enfants ?

Non, il reste basé sur le volontariat des familles. Ceux qui resteront à la

maison resteront suivis en enseignement à distance, comme depuis le début du confinement. Les élèves à la santé fragile, ou ceux qui vivent avec une personne fragile, pourront rester chez eux. « Les décrocheurs, les élèves en difficulté et ceux en situation de handicap seront à aller chercher en priorité. Mais tous ceux qui voudront venir seront accueillis. »

Les parents pourront-ils scolariser leurs enfants les jours où cela les arrangera ?

« On ne peut pas imaginer que les parents mettent les enfants à l'école une journée, et pas le lendemain », prévient Christine Gavini-Chevet, qui ne veut pas « d'école à la carte. Il faut un engagement des familles ».

Quand les familles seront-elles fixées ?

D'ici le 7 mai pour les enfants de maternelle et primaire. La semaine suivante pour les collégiens. Chaque

famille recevra « une information sur l'organisation de l'école, le temps d'accueil, le protocole sanitaire pour faire son choix de scolariser ou pas ses enfants ».

Si les enseignants sont en classe, comment vont-ils assurer la continuité pédagogique ?

« Le retour en classe pour les enseignants n'est pas une option, il est obligatoire », rappelle la rectrice. Les enseignants « fragiles et vulnérables » qui ne seront pas présents seront chargés d'assurer la continuité pédagogique des enfants restés à la maison.

Fin mai, un bilan sera établi pour organiser le retour des classes qui n'auront pas encore ouvert leurs portes (notamment les lycées). Y aura-t-il assez de monde pour remplir toutes les missions ? Réponse dans quelques semaines.

Dossier : Stéphanie SÉJOURNÉ.

Combien d'enfants vont retourner à l'école ?

« Nous n'avons pas de donnée officielle », répond la rectrice d'académie. Pour caler leur organisation, des collectivités ou établissements scolaires ont pris l'initiative d'interroger les familles des élèves. Des « sondages facultatifs » que l'administration ne demande pas. « Beaucoup de familles n'ont pas encore décidé », estime Christine Gavini-Chevet. Les informations diffusées à partir du 7 mai doivent les éclairer.

Là aussi, l'activité ira peut-être crescendo. C'est ce que pense le préfet : « Malheureusement, on a eu le précédent Lubrizol. Dans les jours qui ont suivi les événements, il y a eu peu d'élèves en classe. Et les choses sont revenues à la normale progressivement. Parents et enfants sont conscients qu'il faut aller de l'avant. Je ne veux pas faire de parallèle mais il y a quelques résonances. »

Et maintenant, apprendre à vivre avec le coronavirus



Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie. PHOTO : OUEST-FRANCE

Ils sont trois autour de la table, à distance de plus d'un mètre les uns des autres. Ils font face à une quinzaine de journalistes, répartis en quinconce dans la salle. Jeudi après-midi, le préfet de la région Normandie, Pierre-André Durand, la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet, et la directrice de l'Agence régionale de santé, Christine Gardel, ont détaillé la déclinaison régionale des mesures de déconfinement, lors d'une conférence de presse organisée à la préfecture de région.



Le préfet de la région Normandie, Pierre-André Durand, a expliqué la déclinaison régionale du plan de déconfinement, à Rouen, jeudi. PHOTO : OUEST-FRANCE

du confinement sera progressive et sollicitera la capacité d'adaptation de chacun.

Quels sont les centres commerciaux de plus de 40 000 m² qui seront autorisés à ouvrir ? Quels musées ? Les plages restent interdites mais les fronts de mer ? Les questions sont nombreuses. Autant que les attentes. Le préfet tempore.

Patience... c'est la leçon n° 2. « Nous mettons en place une architecture qui sera affinée au fil du temps. Elle sera très concertée. Nous travaillons avec les élus locaux au premier rang desquels les maires. » Un travail « robuste », dans un

contexte « mouvant », qui demande du temps. « C'est la semaine prochaine que les choses vont monter en puissance avec un certain nombre de directives pour organiser de manière ordonnée et progressive cette sortie de confinement. »

On ne lâche rien, leçon n° 3. Le représentant de l'État, qui rappelle que « le confinement a été bien respecté en Normandie », invite à la raison : « Plus nous serons collectivement concernés, plus nous éviterons un redémarrage de l'épidémie, qui forcerait à revenir à des choses plus contraignantes après le 11 mai. »

Le ralentissement du virus se confirme dans la région

« La situation épidémique de la région confirme un ralentissement de la circulation du virus », a indiqué Christine Gardel, directrice de l'Agence régionale de santé, jeudi. Le suivi quotidien faisait état, hier, de 90 patients dans les services de réanimation. Ils étaient 225 il y a trois semaines. C'est l'un des trois critères utilisés pour établir la carte des départements, actualisée depuis jeudi, en vue du déconfinement.

Jusqu'à 4 100 tests par jour

Les patients Covid sont moins nombreux également dans les services de médecine générale et de soins de suite : 488 lits étaient occupés jeudi, contre 535 il y a quinze jours. « On a libéré un certain nombre de capacités hospitalières », souligne la directrice de l'ARS. C'est le deuxième critère de la carte. Les hôpitaux, qui avaient reporté la plupart des interventions depuis le déclenchement du plan blanc fin février, vont pouvoir reprendre leurs activités hors-Covid.

Le troisième et dernier critère tient en un mot : test. Le stock de matériel



Il y avait 90 patients Covid-19 en réanimation en Normandie, hier. C'est 22 de moins qu'en début de semaine, 110 de moins que le 11 avril. PHOTO : THOMAS BRÉGARDIS, OUEST-FRANCE

et les effectifs pour réaliser les prélèvements permettent d'assurer que la Normandie pourra « répondre, si besoin, à la fourchette haute de 4 100 tests par jour. Nous avons les capacités d'analyse », assure Christ-

ne Gardel. Avant de fixer un nouveau seuil : à partir du 11 mai, être en mesure de tester chaque Normand à moins de vingt minutes de chez lui, voire à son domicile si besoin.

On n'en a pas fini avec la quarantaine...

Le retour à la vie normale, ce n'est pas pour le 11 mai, martèle l'État. Vous rêvez de liberté et de grand air ? Prudence : le Covid-19 peut encore entraver vos aspirations. « Les gens qui peuvent nous contaminer, il faut qu'on les isole », a souligné la directrice de l'Agence régionale de la santé, Christine Gardel, jeudi. À partir du 11 mai, toutes les personnes présentant des symptômes de Covid-19 seront testées, et vite. Le résultat des analyses doit arriver dans les 24 h.

Chaque patient devra communiquer à son médecin la liste des personnes avec lesquelles il a été en contact. En cas d'infection confirmée, il sera mis en quarantaine. Ses contacts - 20 par jour en moyenne entre la cellule familiale et l'environnement

professionnel notamment - seront appelés par la brigade mise en place dans chaque département.

Ces « patients-contact » seront placés à leur tour en quatorzaine, à leur domicile ou en isolement dans un hôtel. « S'ils ne sont pas symptomatiques, ils seront testés immédiatement ; sept jours plus tard sinon. » S'ils sont positifs, leurs propres relations devront alors être identifiées... et mises à l'isolement.

En présence de cas positif dans un établissement scolaire, « on pourra être amené à reformer une classe, voire une école entière », prévient la rectrice de l'académie. Dans le milieu scolaire comme dans les entreprises, la partie de jeu des chaises musicales n'est pas terminée...



Des tests sans sortir de sa voiture... Plusieurs drives ont été installés en Normandie. PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Le Calvados en orange : une erreur informatique

Ce devait être vert ou rouge. Seuls les daltoniens ne sont pas tombés de leur chaise, jeudi soir, quand le ministre de la Santé a présenté pour la première fois la carte classant les départements en vue du déconfinement. Les cinq départements de Normandie s'attendaient à être en vert, signe d'allègement progressif des contraintes du confinement à partir du 11 mai. C'était bon pour quatre d'entre eux.

Mais à 19 h, le Calvados s'est dévoilé en orange...

Hier matin, des Agences régionales de santé ont commencé à émettre des doutes sur la fiabilité de cette première carte.

Le Calvados victime d'une erreur ? Oui. C'est un problème de codage informatique dans les services d'urgence qui l'a privé de vert, dès jeudi. La correction a été faite avant la

publication de la nouvelle carte quotidienne, hier soir.

« Les cartes présentées ce jour sont valables à date d'aujourd'hui mais ne préfigurent pas, ou en tout cas partiellement, la carte qui sera présentée le 7 mai. C'est cette carte qui donnera le ton pour le déconfinement annoncé le 11 mai », rappelle l'ARS, qui a confirmé l'erreur hier en fin de journée.

Le mot

Euphémisme

C'est l'emploi d'une formule plus faible que le sens exact de ce l'on veut dire...

En poste depuis le 23 avril 2019, le préfet de région reconnaît avoir vécu une première année « assez tonique ». 75^e anniversaire du Débarquement, Armada de Rouen, incendie de l'usine Lubrizol, coronavirus... On vous laisse juger. « Mais je vous redis être très heureux en Normandie », poursuit l'intéressé.

La phrase

« Le confinement ayant été très bien respecté en Normandie, on a sans doute un taux d'immunité collective très faible, de l'ordre de 10 %. Si on prend une deuxième vague, ce sera une déferlante. »

Christine Gardel, directrice de l'Agence régionale de santé
Délivré à 43bb8a65-8c93-11ea-a9da-246e960fa74c le 2020-5-2 19:05:51

Le chiffre

508

C'est le nombre de personnes décédées du Covid-19 en Normandie au jour du 30 avril depuis le début de l'épidémie. Un nombre qui totalise le nombre de décès survenus dans les établissements hospitaliers de la région et dans les établissements pour personnes âgées dépendantes. Entre le 24 février et le 1^{er} mai, 3 802 personnes ont été testées positives au Covid-19 en Normandie sur un total de 29 220 prélèvements réalisés.